

Réf: Dossier 300271

Avis de constitution

SOCIETE « AKWABA CONSULTING CABINET D'AFFAIRES » en abrégé « ACCA »

Siège ABIDJAN MARCORY GROUPEMENT FONCIER DE
COTE D'IVOIRE, Lot 262, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKWABA CONSULTING CABINET
D'AFFAIRES » en abrégé « ACCA »

Objet : Formations - Études et Audits - Assistance et
Conseils - Courtage - Transactions - Gestions
immobilières - Recouvrement de Créances -
Recherche de financements - Business Plan.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter
l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY GROUPEMENT FONCIER
DE COTE D'IVOIRE, Lot 262, Ilot 25

Dirigeant(s) M KOUAME N'DEDE THEODORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03411 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21252/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

